

Des révolutions du XIX^e siècle à aujourd'hui : des valeurs républicaines réaffirmées

La salle Thomas Couture (salle n°7) permet d'appréhender les valeurs républicaines, élaborées au fil du XIX^e siècle et qui ornent aujourd'hui les frontons de toutes les mairies. Six tableaux de cette salle témoignent d'un contexte politique troublé, opposant monarchie et République, droits du peuple et omnipotence royale. Ils exaltent le nouveau visage de la nation revendiqué par les Français, devenus citoyens et non plus sujets du roi de France. Norme de conduite, idéal à atteindre, la valeur est consubstantielle à la république. Ainsi, le triptyque républicain actuel (*Liberté, Égalité, Fraternité*) n'est-il pas composé de trois valeurs issues de la Révolution de 1848 ?

Ces valeurs ont sans cesse dû être réaffirmées au cours du siècle par les Français. Inspiré par les idéaux de 1789 de liberté et d'égalité, formulés dans la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, le peuple parisien se révolte face au très conservateur roi Charles X. Celui-ci a fait voter par la Chambre les quatre ordonnances de Polignac, qui restreignent notamment la liberté de la presse. Comme le représente Eugène Delacroix dans *La Liberté guidant le peuple*, les Parisiens, toutes classes confondues, se soulèvent en construisant des barricades,

afin de chasser le roi du trône : ce sont les Trois Glorieuses (27-29 juillet 1830). C'est en vue d'une exposition soutenant les blessés de cette révolution que **Merry-Joseph Blondel** (1781-1853) présente **Les Trois Glorieuses ou La Force a reconquis ses nobles couleurs aux trois mémorables journées de juillet 1830 et Etude préparatoire**. Contrairement au tableau de Delacroix, le peuple, est ici montré victorieux, à travers l'allégorie d'une femme restaurant la liberté, grâce à la couronne de laurier qu'elle tient dans ses mains, sur laquelle s'enroule un ruban aux dates des Trois Glorieuses. En arrière plan, mais d'une dimension considérable, le drapeau tricolore, adopté seulement en 1880, rappelle l'union du peuple autour de son roi et du nouveau régime : la Monarchie de Juillet. Mais la valeur de liberté est fragile. En février 1848, le règne de Louis-Philippe, roi des Français qui avait remplacé Charles X en 1830 sur les

conseils de La Fayette, est de plus en plus critiqué. Les réunions sont interdites par le ministre Guizot. Les républicains organisent alors des banquets afin de discuter de politique. En février 1848, dans un contexte de crise frumentaire, le peuple parisien s'insurge à nouveau et impose aux députés le 24 février 1848 l'instauration d'un gouvernement provisoire. Dès le lendemain, le ministre de l'Intérieur, Ledru-Rollin, lance un concours artistique afin de représenter de façon allégorique le tout nouveau régime et d'asseoir son autorité. Honoré Daumier y représente *République nourrit ses enfants et les instruit*. Il s'agit d'une République universelle, anonyme, mais puissante et solide, qui ravit Michelet, heureux de voir que le lithographe rend

« sensible, même au plus simple, le droit de la République ».

La République de Paul Baudry (1828-1886)

présente une jeune femme au sein dénudé (comme dans la *Liberté* de Delacroix), vêtue d'une tunique antique blanche, d'une jupe bleue et d'une *stola* rouge, posant devant le Panthéon et la Colonne de Juillet. Cette République est parée de vertus. Elle est tout d'abord guerrière (casque surmonté d'un coq gaulois aux ailes déployées), équitable (balance, désigne la Loi) et enfin mécène, comme en témoignent les attributs des trois Arts majeurs : architecture (équerre), sculpture (tête en bronze) et peinture (palette) à ses pieds. Trois vertus dont la monarchie de Charles X ne



Paul Baudry (1828-1886), *La République*



Anonyme, *La République*, milieu XIX^e siècle



pouvait se prévaloir.

La République (Anonyme, milieu XIX^e siècle) ci-contre, représente une allégorie de la République pure (tunique et manteau blancs) et triomphante (lauriers sur sa tête ; elle est assise sur un trône). Elle est également auréolée d'une inscription « République française » et elle tient un drapeau bleu-blanc-rouge, ainsi qu'une table des Droits de l'Homme. Le podium de trois marches est daté des trois révolutions qui ont fait la France, celles de 1789, 1830 et 1848. Encadrant la République, elle-même installée devant un globe, deux génies attestent de sa vocation universaliste. Celui de gauche brandit une épée, un miroir et un laurier, alors que celui de droite porte une plaque sur laquelle est inscrite, telles des Tables de la Loi laïques, la nouvelle devise. La solidité de la nouvelle République est renforcée par la branche de chêne au pied des marches, que l'artiste substitua à un lion, comme l'a montré la lumière infrarouge utilisée lors de la restauration de l'œuvre.

La République de 1848, c'est également l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises le 27 avril, par Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies. L'esquisse de **Nicolas-Louis-François Gosse** (1787-1878), **Liberté, Egalité, Fraternité ou l'esclavage affranchi**, réalisée en 1849, illustre l'élan émancipateur insufflé par les révolutionnaires de 1848. En effet, au

centre de la composition, une femme ailée, au sein dénudé, porte un bonnet phrygien, une tunique à l'antique, ceinte d'une écharpe tricolore. Surtout, elle brandit de son poing gauche serré les chaînes brisées de l'esclavage aboli (symbolisant la Liberté), ainsi que de sa main droite un rameau d'olivier, symbole de paix et de concorde civile. A sa gauche, l'Egalité porte le niveau et donne la



Nicolas-Louis-François Gosse (1787-1878),
Liberté, Egalité, Fraternité ou l'esclavage affranchi
© RMN-Grand Palais (MUDO - Musée de l'Oise) / Thierry Ollivier

main à la Fraternité, représentée par une esclave noire, dont les fers ouverts tombent de ses pieds. Ces figures allégoriques surplombent un globe terrestre, sur lequel est inscrit le mot « France », ce qui semble annoncer au monde la bonne nouvelle de l'abolition de l'esclavage. La vocation universelle des Lumières (auréolant la femme) se trouve ainsi renforcée.

Enfin, **L'Enrôlement des volontaires**

de 1792, réalisé par le peintre senlisien **Thomas Couture** (1815-1879) témoigne de la perception de la Révolution française d'un artiste totalement inscrit dans son siècle. Lecteur assidu de Michelet, son ami de surcroît, Couture souhaite transcrire dans son œuvre l'enthousiasme d'un peuple tout entier rassemblé afin de défendre la patrie envahie. En effet, le 11 juillet 1792, l'Assemblée proclame « la patrie en danger » face aux Prussiens du duc de Brunswick. Elle fait appel à 50 000 volontaires parmi les gardes nationales. Le 20 septembre 1792, la victoire de Valmy, célébrée par Goethe, entérine l'avènement de la 1^{ère} République. Davantage que Léon Cogniet (1794-1880), Couture individualise les personnages, à la manière de la fougue romantique d'un Delacroix, chantre du mouvement dans ses toiles. La composition de la toile immense (45 m²!) est travaillée. En effet, les volontaires (porte-enseigne, porte-drapeau, noble et ouvrier côte à côte, canonniers, officier à cheval) figurent au premier plan, reléguant au second plan ceux qui ne partent pas au combat (prêtre, femmes, enfants, vieillards et magistrats). Le sommet de la composition pyramidale s'organise autour de soldats volontaires signant leur engagement sur une table improvisée. Tout aussi intéressantes que la toile, les multiples esquisses permettent de compléter l'étude du tableau. Cette toile, restée inachevée, montre les hésitations du peintre (repentirs) et les changements de composition dus aux vicissitudes politiques (remplacement de la féministe révolutionnaire Théroigne de Méricourt par un porte-drapeau) pour satisfaire aux exigences de Napoléon III, empereur depuis 1852.



Thomas Couture, *La tribune*, esquisse pour l'Enrôlement



Thomas Couture, *l'Enrôlement des Volontaires de 1792*
© MUDO - Musée de l'Oise / Philip Bernard